



Conditions générales de vente Formation Intra entreprise

DESIGNATION

3SAFE Morgan DETOISIEN désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 292, rue des Azalées. 50000 Saint-Lô. Morgan DETOISIEN met en place et dispense des formations professionnelles continues sur l'ensemble du territoire national, seul essentiellement dans les locaux de l'entreprise. Cependant une annexe à la convention de base peut être mise en place pour la location de locaux à proximité de votre entreprise.

3SAFE Morgan DETOISIEN est enregistré en tant qu'organisme de formation en préfecture de Normandie sous le numéro 28 50 01 329 50, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

SIREN : 438 408 676 00056 APE 8559B

Habilité par le réseau prévention CARSAT/CGS/CRAM et le CNH pour former et délivrer le SST

Autorisation:H37226/2021/SST-1/O/14

Référencé Datadock id : 0074904 Certifié Qualiopi dans la catégorie : Actions de formation par le Bureau Véritas FR094840-1 29/03/2028

Centre d'examen n 1317 AIPR agréé par le Ministère de la Transition Écologique et des Solidarités

figure sur les liste d'agrément la Préfecture de Normandie pour la formation à la santé sécurité et conditions de travail des membres élus du CSE ainsi que les formations économique financière et sociale

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société 3SAFE Morgan DETOISIEN pour le compte d'un client.

Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

DEVIS & ATTESTATION

Pour chaque formation, l'entreprise MORGAN DETOISIEN s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». une attestation de présence ou de fin de formation lui être fournie, un certificat de réalisation et une copie de la feuille d'émargement.

MODALITES DE REALISATION DES ACTIONS DE FORMATION

Toute inscription prend effet à réception de la convention de formation professionnelle renseignée, **au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de la session pour une formation**, validant votre accord sur la prestation, signé par une personne habilitée . Morgan DETOISIEN se réserve donc expressément le droit de disposer librement des dates retenues et pour lesquelles la convention n'a pas été retournée signée.

3SAFE Morgan DETOISIEN se réserve le droit de refuser à tout moment l'admission d'un stagiaire ne respectant pas le règlement intérieur ou n'ayant pas suivi l'ouverture de session.

CONVOCATION

Une convocation est adressée, à l'avance, à chaque participant et est envoyée à l'entreprise. Elle indique les renseignements concernant la session (dates, lieu, horaires...)



Conditions générales de vente Formation Intra entreprise

Les contenus annoncés sont susceptibles d'être adaptés en fonction de l'actualité et de l'évolution des connaissances dans le secteur concerné.

REPORT – ANNULATION D'INSCRIPTION - ABSENCE

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 15 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse m.detoisien@sst-formateur.fr avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

L'entreprise conserve la possibilité de reporter ou d'annuler l'inscription d'un ou plusieurs stagiaires/candidats. Ces demandes de report ou d'annulation devront se limiter aux cas de force majeure dûment justifiables et ne pourront être acceptées que si elles surviennent plus de une semaine avant le début de la prestation. Passé ce délai, 3 SAFE Morgan DETOISIEN facturera l'intégralité de la prestation. La substitution d'un stagiaire par un autre, en amont est acceptée, mais pas en cours de formation. Toute session commencée est due en totalité. L'absentéisme non signalée par l'entreprise ou l'abandon du stagiaire, ne donne lieu à aucun remboursement ou avoir sur le prix de la prestation.

Dans le cas d'une vente à distance, vous bénéficiez d'un **délai de rétractation de 14 jours** à compter de l'acceptation de l'offre, sans pénalité. Le remboursement de votre achat vous sera envoyé au plus tard dans les 30 jours suivants.

REPORT – ANNULATION DE SESSION

3SAFE Morgan DETOISIEN se réserve le droit de reporter ou d'annuler la session en cas de force majeure dûment justifiable sans donner lieu à une quelconque indemnité. En cas d'annulation de son fait, Morgan DETOISIEN conserve votre dossier pour vous inscrire sur une date ultérieure ou, à votre demande, peut procéder au retour de votre règlement. **Tarifs**

Les tarifs sont exprimés en Euros HT, exonérés de la TVA mesure concernant la formation professionnelle continue.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes (attestation n°3511-SD exonération TVA mesure formation professionnelle continue). Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, 15 jours net. Le règlement des factures sont effectués par virement bancaire. Tout retard ou incident de paiement est passible, après mise en demeure, d'une pénalité de retard calculée au taux de 1,5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur (loi 92-1442).

Dans le cas d'une prise en charge du coût de la formation par un OPCO, il appartient à l'entreprise de se faire rembourser directement sa quote-part.

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation.

Si acceptation de 3SAFE Morgan DETOISIEN du financement en direct par l'OPCO, le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'entreprise 3SAFE MORGAN DETOISIEN ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

FACTURATION – DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les prestations, conformément à la loi sur la formation professionnelle font l'objet d'un devis (ou bulletin d'inscription) et d'une convention si exigée dans le cadre d'un dossier de financement, retourné(e) impérativement signé(e) avant le début de la formation.

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation (attestant de l'assiduité du stagiaire), une attestation de formation et le cas échéant, une attestation de réussite sont remises au stagiaire ou à l'entreprise, pour remise au stagiaire.

La facture, établie au nom de l'entreprise, est adressée à l'issue de la formation.



Conditions générales de vente Formation Intra entreprise

PROGRAMME DES FORMATIONS

S'il le juge nécessaire, 3SAFE Morgan DETOISIEN pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants (après l'évaluation d'entrée en formation). Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif. Concernant les formations réglementés et/ou certificatives 3SAFE MORGAN DETOISIEN s'engage à respecter le programme défini par les instances de prévention.

PROPRIETE INDIVIDUELLE & DROITS D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

ASSURANCES

Le stagiaire reste responsable, pendant toute la durée de la session de formation, vis à vis des tiers et de 3SAFE Morgan DETOISIEN. Il doit donc être couvert par son entreprise ou à titre individuel par une assurance garantissant une couverture suffisante contre les risques de natures diverses.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par l'entreprise et/ou le stagiaire à 3SAFE Morgan DETOISIEN, dans le cadre des prestations pourront être communiquées aux partenaires de 3SAFE Morgan DETOISIEN pour les besoins desdites prestations.

Par ailleurs, l'entreprise et/ou le stagiaire ne sera pas amené à recevoir, par l'intermédiaire de 3SAFE Morgan DETOISIEN des propositions d'autres sociétés par quelques moyens d'information ou de communication, qu'ils soient postaux ou électroniques, 3SAFE Morgan DETOISIEN ne revend ni ne donne vos informations à aucunes entreprises tiers.

Conformément aux termes de la "loi informatique et libertés" du 6 janvier 1978, harmonisée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 ainsi que du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n° 2016-679), l'entreprise et/ou le stagiaire peut faire valoir auprès de 3SAFE Morgan DETOISIEN un droit d'accès et de rectification des informations transmises le concernant.

ELECTION DE DOMICILE - LITIGES

L'élection de domicile de 3SAFE Morgan DETOISIEN est faite à son siège social. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable sont de la compétence exclusive des Tribunaux du ressort du Greffe de Tribunal de Commerce de Coutances, 50 Manche..

SIGNATURE :

3SAFE Morgan DETOISIEN – contact@3safe.fr – Organisme de formation
292, rue des Azalées – 50000 Saint-Lô – Siren : 438 408 676 00056
Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 28 50 01329 50 auprès de la DREETS de la Région Normandie
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.